



GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR LA GARANTIE DESTINÉS UNIQUEMENT AUX CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS

Il s'agit « SEULEMENT » d'un guide de référence pour la garantie. C'est une référence à la liste générale détaillée des composants et/ou articles utilisés dans l'assemblage d'une unité/remorque et leur niveau respectif de couverture de garantie. Reportez-vous au texte complet de la garantie limitée de BWS pour obtenir des détails explicites sur les termes, conditions et limitations dudit accord.

Cette page est destinée à soutenir les démarches générales de garantie de BWS.

Toutes les unités/remorques **doivent avoir été enregistrées** auprès de BWS pour être couvertes par la garantie limitée de 12 mois.

Si le défaut est initialement couvert par la garantie limitée de 12 mois, alors BWS considérera la situation comme couverte par sa garantie. Toutefois, cette décision ne signifie pas nécessairement qu'il existe un défaut réel. Dans tous les cas, BWS prendra la décision finale et rendra son interprétation quant à la garantie de l'unité/des remorques. Si la garantie du fabricant est refusée par la suite, l'acheteur sera entièrement responsable du paiement de tous les coûts associés à la demande de garantie qui a été refusée.

Toute réparation effectuée dans le cadre d'une demande sous garantie avant d'avoir reçu l'autorisation écrite de BWS sera refusée.

Pour toutes les réclamations, retirez les pièces sous garantie qui doivent être récupérées, ensachez-les et étiquetez-les, puis renvoyez-les à BWS ou au fournisseur en port payé, conformément aux instructions.

Pour éviter tout doute, le premier acheteur signifie le client initial qui achète une unité/une remorque auprès de BWS ou d'un distributeur agréé. **Exceptions:** Si une remorque BWS est vendue à une société de location ou de crédit-bail, la remorque BWS bénéficie de la même garantie BWS que le premier acheteur. Si la remorque BWS est vendue à un utilisateur final après la période de location ou de crédit-bail, la garantie BWS restante, le cas échéant, sera transférée au nouveau propriétaire, à condition que l'unité/la remorque porte un nouveau CVI/MVI et qu'une copie de ce document soit transmise au service des garanties de BWS pour être enregistrée au nom du nouveau propriétaire. Toute remorque/unité vendue par le biais d'une vente aux enchères ne sera pas couverte par la garantie limitée de 12 mois.

BWS se réserve le droit de négocier les taux de main-d'œuvre de la garantie.

COMPOSANTES DES FOURNISSEURS

Les garanties sur les composants sont toutes soumises à la garantie du fabricant d'origine.

Les réclamations concernant les pièces sont soumises à l'examen et à l'approbation de la garantie du fournisseur - les pièces doivent généralement être renvoyées pour inspection.

Les fournisseurs de composants figurant dans la section de connexion des concessionnaires du site Web de BWS ne seront pas tenus responsables des pièces facturées au titre de la garantie au niveau du détail. Pour plus de certitude, le remplacement d'une pièce signifie le remplacement de la nouvelle pièce exacte. Les frais supplémentaires en pourcentage ajouté - tels que les fournitures d'atelier, les suppléments ou les articles divers - ne sont pas couverts par la garantie limitée de 12 mois de BWS et, s'ils sont facturés comme tels, les frais supplémentaires seront à la responsabilité exclusive du premier acheteur.

BWS ne sera pas impliqué dans le traitement des réclamations de garantie ou dans l'assistance concernant les moteurs installés par les fabricants d'équipement d'origine en raison de la complexité de l'ingénierie, du fonctionnement et des conditions environnementales. Il est fortement conseillé au premier acheteur par l'intermédiaire du concessionnaire d'enregistrer rapidement la garantie du nouveau moteur auprès du fabricant directement. Le service de garantie de BWS aidera à fournir les informations relatives à l'enregistrement de la garantie. Toutes les réclamations ou questions de service liées à un moteur installé par BWS seront gérées et résolues uniquement par le fabricant du moteur. Toutes les réclamations, questions ou problèmes liés à la garantie des pneus seront gérés par l'agent de vente de pneus agréés local du client.

Les composants des fournisseurs détaillés dans la section de connexion des concessionnaires du site Web sont garantis directement au premier acheteur par leur fabricant respectif, et ne sont pas garantis par BWS. Cette liste ne doit PAS être considérée comme exhaustive.

Pour plus d'informations sur les fournisseurs de composants, veuillez consulter le 'Dealer Login' sur notre siteweb.

POUR OBTENIR DE L'AIDE SUR VOTRE GARANTIE, CONTACTEZ-NOUS WARRANTY@BWSTRAILERS.COM